

DEATH OF A U.S. CITIZEN ABROAD - FRENCH VERSION

Wallis et Futuna

Le premier acte de décès (le certificat de médecin): Le médecin donne un certificat qui confirme le décès et la cause de mortalité. Il faut avoir ce certificat pour l'enterrement et l'expiration du décès. Si le décès se passe dans un hôpital, le médecin fournira le certificat. Si la cause de mortalité n'est pas naturelle, ex. À cause d'un accident, la violence, un suicide, etc, les gendarmes doivent être appelé.

Documents exigé pour l'acte de décès: la personne qui fait la demande pour le certificat doit présenter une pièce d'identité (passeport, carte de la nationalité française) avec une pièce d'identité du décès et le certificat de décès fait par le médecin. La personne doit aussi fournir les détails de la vie du décès (l'adresse, le métier, le nom d'époux si le décès était marié(e), veuf(ve), ou divorcé(e); les noms et les adresses, et les métiers des parents du décès.

Les services funéraires: Il n'y a pas de maison de funéraires à Wallis-et-Futuna, donc le décès est normalement expédié en Nouvelle Calédonie, en Australie (seulement si le décès était en train de recevoir des soins médicaux là-bas), ou en France, avant qu'il puisse être expédié aux États-Unis. Les services funéraires peuvent être fourni par une maison funéraire en Nouvelle Calédonie ou en France. Si la personne est décédé(e) en France, en Nouvelle Calédonie, ou en Australie après avoir reçu des soins médicaux, il faut suivre des règles australiens ou des règles de la France métropole concernant l'inhumation, les dépouilles, et l'expédition aux États-Unis.

L'exportation des dépouilles: Si le corps du décès sera être rapatrié aux États-Unis en avion, il doit être placé dans un cercueil hermétiquement fermé. La preuve des arrangements de l'enterrement doivent être fourni par la maison de funéralites aux États-Unis.

Puisqu'il n'y a pas de vol direct du Wallis-et-Futuna vers les États-Unis, ceci peut prendre presque deux ou trois semaines pour la finalisation de toutes les détails, surtout s'il n'y a pas de membre de famille à Wallis-et-Futuna.

Le coût d'expiration du décès aux États-Unis dépendra sur la route choisie, mais cela peut coûter très cher de Wallis-et-Futuna, souvent deux ou trois fois plus qu'un billet pour une personne vivante. La famille devrait méticuleusement confirmer le coût total avec la maison des funéralites avant l'autorisation du paiement.

Les rites funéraires à Wallis-et-Futuna: Si la famille choisit, il y a plusieurs rites funéraires qui sont uniques à Wallis et Futuna. Ces cérémonies peuvent être organisés par un(e) aîné(e) dans votre communauté culturelle. Mais notez bien que selon la cérémonie choisie, vérifiez que la cérémonie ne modifie pas le corps ou les dépouilles dans une manière où il serait impossible d'expédier le corps ou les dépouilles aux États-Unis selon les règles mentionnés ci-dessus, si la famille veut le faire.

Demande d'un acte de décès: Vous pouvez demander un acte de décès de la Mairie de votre commune en ligne sur <https://www.annuaire-mairie.fr/acte-de-deces.html>.